

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/2 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.2.63356

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

BERNARD VOGLER

L'APPORT DE LA PROSOPOGRAPHIE À L'HISTOIRE D'UNE RÉGION: L'EXEMPLE DE L'ALSACE¹

La vogue que connaît la biographie, tant individuelle que collective, depuis une dizaine d'années a conduit à la multiplication de telles œuvres. Néanmoins, elle n'est pas à l'origine du courant dont sont issus les grands dictionnaires généraux, comme le Dictionnaire de biographie française², ou la Neue Deutsche Biographie³ ou thématiques, à l'image des Grands notables du Premier Empire⁴, du Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine⁵, ou des Patrons du Second Empire⁶. De plus en plus, les provinces intéressent et d'autres dictionnaires biographiques régionaux voient le jour. On peut citer le Dictionnaire biographique du Territoire de Belfort en deux fascicules, paru en 2001⁷, où on peut regretter cependant l'absence de toute personnalité en vie, contrairement au choix fait dans le NDBA. Ce Territoire a fait partie de l'Alsace jusqu'en 1871 et les biographies ont aussi été recensées jusqu'à cette date dans le NDBA, par rapport auquel ce nouveau dictionnaire apporte des éléments nouveaux. Mais à ce jour aucun dictionnaire biographique régional n'atteint les 8 volumes comme le NDBA. La parution de ce Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA), dont deux fascicules sont sortis des presses chaque année depuis 1982, vient de s'achever en 2004 et compte 42 cahiers.

- 1 Cet article a été fait d'une part à partir des dépouillements effectués pour l'Institut d'Histoire d'Alsace par l'ingénieur de recherche Simone Herry et d'autre part à partir des travaux personnels de l'auteur.
- 2 Lancé en 1929 sous la direction de J. BALTEAU, M. BARROUX, M. PRÉVOST, puis continué par M. PRÉVOST, R. D'AMAT et H. TRIBOUT DE MOREMBERT et actuellement par J. P. LOBIER, Paris, Letouzey et Ané. Il est parvenu à la lettre L (19, 2001, Lacombe La Vallée).
- 3 Neue Deutsche Biographie, I, Duncker und Humblot, Berlin, 1953, XX, 2001 (Pagenstecker-Püterich).
- 4 Notices de biographie sociale publiées sous la direction de Louis BERGERON et Guy CHAUSSINAND-NOGARET aux éditions du CNRS, recensant les élites par département, dont vol. 3, Bas-Rhin par Michel RICHARD, Sarre, Mont-Tonnerre, Rhin et Moselle, Roër par Roger DUFRAISSE et vol. 11, Haut-Rhin par Yvette BARADEL, Raymond OBERLE, Jean-Marie SCHMITT, Christian TAUTIL, Paris, Ed. du CNRS, 1978-1984.
- 5 Sous la direction de J. M. MAYEUR et Y. M. HILAIRE, édité par Beauchesne. Dix volumes sont parus. Celui pour l'Alsace est paru en 1987, sous la direction de B. Vogler.
- 6 Dans le cadre de l'enquête entreprise par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine du CNRS sur les élites économiques de cette période, sous la direction de François CARON et de Dominique BARJOT, ces volumes passent en revue les capitaines d'industrie français par région. Parmi les huit volumes parus figure celui de Nicolas STOSKOPF, Les Patrons du Second Empire en Alsace, Paris, Le Mans, Picard Editions, Cenomane, 1994.
- 7 Yvette BARDEL et Michel RILLIOT, Dictionnaire biographique du Territoire de Belfort, Belfort, 2001, 660 p. en 2 fascicules.

La naissance du projet

L'ancien Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours⁸, paru dans les années 1909-1910 sous la plume du frère Edouard Sitzmann, continuait certes à rendre de précieux services (il a d'ailleurs fait l'objet d'une réimpression par les éditions du Palais royal en 1973), sans toutefois répondre pleinement aux exigences des contemporains. Sa conception désuète, due notamment à la part privilégiée qu'il accordait aux hommes d'églises et aux militaires, au détriment d'autres catégories socioprofessionnelles dont l'importance s'est accrue ces dernières décennies, rendait son utilisation délicate.

Après une tentative avortée dans les années 1960, la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace a élaboré le projet du Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne de 1979 à 1981. Une commission a mis au point «le corps d'une doctrine» (Jean-Pierre Kintz), et lancé un fascicule d'essai, non sans l'avoir soumis à la critique d'un large cercle d'usagers et de spécialistes, et revu en fonction de leurs observations.

Premier maître d'œuvre de l'entreprise, Bernard Vogler a passé le relais à Jean-Pierre Kintz, qui en est le rédacteur en chef depuis 1982.

Sources et méthodes: le choix des personnages⁹

Chaque lettre de l'alphabet est attribuée à un ou plusieurs régisseurs de lettre, à qui incombe la tâche d'ébaucher une liste aussi exhaustive que possible de personnages susceptibles de faire l'objet d'une notice. Le relevé des noms s'effectue à partir de dictionnaires anciens et modernes, répertoires divers, index nominorum des thèses et ouvrages récents portant sur la région, et également de fichiers des principaux services d'archives ou fonds de bibliothèques d'Alsace, parmi lesquels on n'omettra pas de citer le précieux fonds Hoffmann des Archives municipales de Strasbourg, constitué à partir de coupures de presse.

Une commission de rédaction, composée d'une vingtaine de membres choisis pour leurs compétences dans les divers domaines scientifiques et associant historiens, conservateurs d'archives, de bibliothèques et des musées, juristes, scientifiques et médecins, dresse la liste des personnages définitivement retenus et désigne les spécialistes chargés de la rédaction des notices. Un comité de lecture harmonise ensuite les textes et veille au respect des règles de départ.

La sélection des personnages s'effectue sur la base de deux critères principaux: d'une part la naissance ou l'activité en Alsace, dans la limite du ressort géographique des deux départements actuels et du Territoire de Belfort pour les individus nés avant 1871, à l'exclusion de Landau, qui fut une ville de la Décapole de 1521 à 1815, d'autre part l'empreinte laissée dans l'histoire de la région, voire le prestige que celle-ci a pu en retirer. C'est le cas notamment des hommes ayant fait carrière à un échelon qui est au moins celui du département, ou dont la compétence a assuré le renom: écrivains, artistes, savants, historiens, généraux, industriels etc ... C'est le cas aussi des hommes qui ont marqué l'histoire de l'Alsace sans pour autant y avoir vécu, et qui appartiennent, comme Edouard Herriot, le général de Gaulle ou Winston Churchill, à la conscience collective. Le NDBA évoque brièvement leurs liens avec la région.

Ont été retenus systématiquement, à partir d'un certain degré de compétence, les représentants des milieux politiques (ministres, parlementaires, conseillers généraux et régio-

8 Edouard SITZMANN, Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, Rixheim, 2 vol., 1909 et 1910.

9 Jean-Pierre KINTZ, dans: Le Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne, Revue d'Alsace, 112, 1986, p. 337-348.

naux, maires des villes de plus de 5000 habitants), militaires (gouverneurs de province, maréchaux et généraux), administratifs (intendants du roi, préfets, recteurs d'académie, présidents d'université), religieux (évêques, présidents du Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg et de l'Église réformée d'Alsace et de Lorraine, grands rabbins), ainsi que les personnalités figurant dans le Dictionnaire des hommes célèbres de Sitzmann, dont les notices ont été réactualisées.

Cela n'empêche pas quelques oublis regrettables: citons par exemple le jésuite Daubenton, qui a joué après 1700 un grand rôle à la cour d'Espagne, l'écrivain Yvan Goll du XX^e siècle, le pasteur Heyler qui a introduit la culture des asperges en Alsace à Hoerdt, Paul Lévy, l'auteur de l'Histoire linguistique de l'Alsace publiée en 1929, le professeur d'université et linguiste du début du XX^e siècle Ernst Martin, auteur du dictionnaire de dialectologie alsacienne, les Parler, sculpteurs de la cathédrale au XIV^e siècle, la famille noble des Wasigenstein aux XIII^e et XIV^e siècles. L'oubli le plus marquant est celui de Rodolphe de Habsbourg, élu roi de Germanie en 1273 après le Grand Interrègne et fondateur de la dynastie des Habsbourg qui a régné jusqu'en 1918. La principauté d'origine se trouvait en Suisse, où se trouve le château éponyme, dans le Sud de l'Alsace et du pays de Bade.

Les contemporains vivant au moment de la rédaction de leur biographie sont retenus selon les mêmes critères, à la réserve toutefois qu'ils aient connu une certaine notoriété vingt ans avant la parution de leur notice.

Le contenu des notices

Les éléments pris en compte pour l'établissement d'une notice sont les suivants. L'état civil et la généalogie du personnage, y compris son appartenance confessionnelle de naissance, et s'il y a lieu, la mention de sa conversion. Le facteur religieux revêt en effet une certaine importance dans une région où le maintien en vigueur du Concordat de 1801 et des Articles organiques de 1802, peut expliquer, au moins en partie, certaines carrières jusqu'à une date assez récente.

Après une présentation de la carrière de l'impétrant vue sous l'angle des liens qu'il a entretenus avec la région, il est fait mention des principales sources manuscrites et documentaires le concernant, et s'il y a lieu, de ses portraits et de la liste de ses publications.

Si les notices apportent beaucoup sur le plan factuel (étapes de la carrière, succession de postes et de fonctions occupées), par contre une partie des notices ne contient guère d'informations d'ordre plus qualitatif sur la personnalité, l'activité et le rôle joué par certaines personnalités.

La longueur des notices est très variable. Quelques célébrités bénéficient d'un traitement de faveur, justifié par l'importance des recherches qu'elles ont suscitées, à l'instar du réformateur Bucer (9 pages), du théologien Blessig (2 pages 1/2) et de Goethe (3 pages 1/2).

La constitution et l'étude d'un échantillon

Nous avons retenu les dix premiers fascicules sortis des presses de 1982 à 1987 et répertoriant les noms de A à E (en omettant toutefois les trente pages de la lettre Fa). Cet échantillon, riche de 2796 noms, représente près de 20% de l'ensemble des personnalités retenues, ce qui en fait un échantillon suffisamment représentatif.

Notre recherche porte sur cinq points qui se retrouvent dans la très grande majorité des notices: période chronologique des biographies, sexe, confession, origine géographique et activité professionnelle des individus concernés.

La répartition chronologique

Les biographies ont été réparties en huit périodes en fonction du centre de gravité de la vie active des personnages étudiés. Ces différentes branches chronologiques ne sont pas représentées de manière homogène entre les divers cahiers. On note pour le Moyen Âge de fortes oscillations, comprises entre 3 et 19% du total, alors que pour les autres périodes, les variations se situent toujours à moins de cinq points de la moyenne.

La part relativement modeste occupée par le Moyen Âge dans cet ensemble s'explique en grande partie par la faiblesse de la documentation et le petit nombre de noms connus pour la période antérieure à l'an mil. L'époque, qui privilégie traditionnellement la représentation de nobles et des clercs, favorise de surcroît ici la part des XIV^e et XV^e siècles.

Les 8% de biographies portant sur le XVI^e siècle s'équilibrent mieux entre les divers fascicules (de 6 à 13%). Le «Siècle d'or», qui est aussi celui de la Réforme, a fourni, outre de nombreux théologiens, humanistes et pédagogues, des écrivains, des artistes, des savants et des hommes politiques.

L'effondrement politique et culturel que connaît l'Alsace au XVII^e siècle trouve sa parfaite illustration dans la faiblesse du contingent de notices (5%) recensées pour cette période. L'on n'ignore pas les ravages suscités dans la région par la guerre de Trente Ans, qui a entraîné la disparition de près de la moitié de la population, et après 1648, les difficultés de la reconstruction, entravée par les guerres de Louis XIV. L'Alsace subit alors de nouvelles destructions et subit une militarisation due à une importante présence de l'armée, surtout dans les six forteresses créées par Vauban (Landau, Fort-Louis, Strasbourg, Neuf-Brisach, Huningue et Belfort). Cet effondrement se traduit également par la quasi disparition des écrivains, des universitaires de haut niveau, des intellectuels et des artistes d'origine locale. L'Alsace n'a jamais produit aussi peu de personnalités marquantes qu'au XVII^e siècle.

La reprise s'annonce nette au XVIII^e siècle, en particulier dans les domaines industriel, politique, intellectuel, artistique et religieux. La paix, le démarrage industriel, les progrès de la scolarisation, le rayonnement de l'université de Strasbourg, le développement du bien-être d'une partie de la population, créent un climat favorable à l'émergence de nombreuses personnalités. Il en résulte, pour cette période, une augmentation du pourcentage global des notices, qui passe à 11%, et une répartition relativement équilibrée des biographies (allant de 8 à 15%) entre les différents cahiers.

La Révolution et l'Empire fournissent autant de personnalités pour un quart de siècle que le XVIII^e siècle tout entier. Cette période mouvementée a produit un fort contingent de militaires, mais également des hommes politiques, des administrateurs, des industriels, des négociants bénéficiaires de biens nationaux, des ecclésiastiques courageux et résistants, et, en nombre plus limité, des intellectuels et des membres des professions libérales. L'Alsace a alors accueilli de nombreux Français d'Outre-Vosges, dont des militaires et des administrateurs. Dans ce contexte d'instabilité, bien des hommes connaissent un itinéraire chaotique. On peut citer les prêtres Jean-Dagobert d'Aigrefeuille et Philippe Chayron, le pasteur Jean-Frédéric Baltzweiler, le publiciste Christian Cotta, les avocats Herrmann Boucta et François-Joseph Baeumlin, Daniel Eggerlé et Antoine d'Elvert.

Périodes privilégiées, les XIX^e et le XX^e siècles rassemblent plus de la moitié des notices (55%). A l'origine de cette situation, la volonté de la commission de rédaction d'inclure tous les préfets, parlementaires, conseillers régionaux et généraux et les maires des principales villes. Il s'y ajoute l'existence du fichier Hoffmann, déposé aux Archives municipales de Strasbourg, qui suggère de nombreux noms, ainsi que la culture historique des membres du comité, qui favorise le choix des contemporains.

Le XIX^e siècle français est fortement représenté (18% de l'ensemble des notices). La richesse de cette période sur le plan religieux (théologiens, prêtres et pasteurs), universitaire,

scientifique, culturel, littéraire, artistique et musical, n'a d'égale que son importance dans le domaine industriel. Les changements de régime, qui ont entraîné une instabilité relative des élus et des administrateurs, sont cause de la forte représentation de ces catégories sociales. La naissance d'une tradition militaire explique, quant à elle, le nombre croissant d'officiers supérieurs et de généraux.

La période allemande regroupe un pourcentage de notices presque aussi élevé (17%) que son homologue française, mais leur proportion se révèle plus fluctuante au fil des cahiers (de 12 à 22%). L'éventail des personnages retenus s'élargit. Féconde dans les secteurs déjà bien représentés avant 1870 (mondes politique, économique, religieux, universitaire, littéraire), la période l'est également dans la presse, qui prend alors un magnifique essor, et dans le domaine artistique, où brillent le Conservatoire de Strasbourg, animateur de la vie musicale de la ville, mais surtout l'École des arts décoratifs, dont la vitalité entre 1890 et 1914 restera inégalée. L'université participe à ce foisonnement intellectuel, tout comme la recherche, active aussi bien dans la nouvelle université impériale de Strasbourg qu'à Paris, où se constitue une véritable école alsacienne de chimie.

Le XX^e siècle est la période la mieux représentée dans le NDBA. Il regroupe en effet le cinquième des notices, du fait de la prise en compte de personnalités encore en vie, qui forment d'ailleurs le quart de cet ensemble. La proportion tout à fait honorable qu'elles constituent, tout comme l'éventail très large des professions qu'elles exercent, et qui a été étendu, en particulier aux syndicalistes, aux sportifs, aux responsables d'associations, aux représentants des médias procèdent du choix volontaire de la commission de rédaction. Le développement du travail des femmes et leur émancipation sont à l'origine du pourcentage plus élevé de population féminine. Mais cette forte proportion de contemporains vivants s'explique surtout par le nombre élevé d'hommes politiques retenus. Les parlementaires élus entre 1919 et 1995 représentent en effet à eux seuls 140 personnes, soit près du quart des notices de la période. Certaines biographies illustrent le drame de nombreux Alsaciens entre 1914 et 1918, 1939 et la tragédie des années 1940–1945, leur rôle dans la résistance (Charles Bareiss, Anne-Marie Bécourt, Pierre et Robert Douvier, Paul Dungler), celui de certains Allemands venus ou revenus en 1940 sous l'occupation nazie, comme Robert Ernst, ou même le tortionnaire Karl Buck, commandant du camp de Schirmeck.

La place des femmes

La proportion des femmes, qui demeure très faible dans l'ensemble (1,69% du total des notices), varie selon la période chronologique.

Répartition chronologique des notices

	Total des notices		Total des femmes	
Moyen Âge	201	7,1%	12	5,97%
1500–1648	224	8%	1	0,44%
1648–1715	157	5,6%	1	0,62%
1715–1789	326	11,6%	6	1,83%
1789–1815	332	11,8%	2	0,6%
1815–1870	505	18%	8	1,58%
1870–1918	477	17%	8	1,67%
1918–1995	574	20,5%	8	1,39%

Le Moyen Âge apparaît comme l'époque la plus «féminisée», grâce au nombre des religieuses. On recense en effet le quart de l'ensemble des biographies de femmes durant cette

période. Elles ne sont pas absentes au XVIII^e siècle. Par contre, leur présence se fait plus discrète au XX^e siècle, en dépit de la généralisation du travail féminin.

Sur les quarante-six femmes dénombrées, plus du tiers, soit dix-huit, sont des religieuses. On compte parmi elles trois abbesses, six saintes (dont sainte Attale et l'impératrice Adélaïde) et deux fondatrices de congrégations: Madeleine Ehrhard (sœurs de Ribeauvillé) et Elisabeth Eppinger (sœurs de Niederbronn). Cinq femmes (10,8%) sont peintres ou miniaturistes, quatre autres (8,6%) s'illustrent comme écrivain ou poète (Charlotte Engelhardt, Amélie Ernst), les deux dernières sont connues pour leurs qualités pédagogiques (Lucie Berger, fondatrice d'un collège protestant, et Eugénie Caillie, inspectrice des écoles maternelles). On relève encore deux musiciennes, trois philanthropes et deux chefs d'entreprise (Marcelline Catala et surtout Amélie de Berckheim, qui a su relever l'entreprise de Dietrich). Il s'y ajoute la princesse Christine de Saxe, Catherine de Bourgogne, régente du landgraviat de Haute-Alsace, deux personnalités entrées dans la vie littéraire en même temps que dans la mémoire collective, Frédérique Brion et Mélanie de Pourtalès née Renouard de Busnière, ainsi que Berthe Berret, fondatrice en 1903 du syndicat Sainte-Odile qui regroupait les vendeuses de Strasbourg.

La répartition confessionnelle

En raison de la forte imprégnation religieuse et du maintien en vigueur du Concordat de 1801, des Articles organiques de 1802 et des décrets de 1808 concernant le culte judaïque, la commission du NDBA a souhaité que l'appartenance confessionnelle de l'impétrant soit précisée dans sa notice. Mais les seules références objectives que l'on puisse prendre en compte pour la déterminer sont l'indication de sa religion dans les registres de baptême (pour la période antérieure à 1792), et la mention de la confession de ses parents au moment de sa naissance, ce qui ne permet en rien de préjuger de l'attitude qu'adoptera le sujet dont on relate la biographie, face à la religion dans sa vie d'adulte.

Les catholiques arrivent naturellement en tête de par le nombre (1316 soit 46% de l'ensemble). Près des trois quarts d'entre eux (74,2%) appartiennent à l'état laïc. Le clergé séculier représente quant à lui 15,2% des effectifs. Le cinquième de ses membres (quarante en chiffres absolus) appartient à la hiérarchie. Ce nombre élevé s'explique par la forte représentation Outre-mer des missionnaires alsaciens, qui ont accédé à l'épiscopat par dizaines. Les réguliers, issus d'un large spectre de congrégations, constituent 9,6% du total des entrées.

Le pourcentage des protestants (25,5%) apparaît nettement supérieur à leur poids sociologique (22% en 1871, 19% en 1962). Cette distorsion s'explique par le pouvoir qu'a détenu cette communauté jusqu'aux années soixante dans les domaines économique, politique, culturel et universitaire, avant que l'on assiste au délitement actuel de sa puissance. Un dictionnaire religieux¹⁰ paru en 1987 recense 156 protestants pour 306 catholiques. La proportion plus élevée de laïcs dans leurs rangs (88%) est due au faible nombre de pasteurs et de théologiens (11,8%) dans la société protestante.

Les juifs constituent 2,18% de l'ensemble des biographies de notre échantillon, ce qui correspond à leur importance numérique dans la société, alors qu'ils représentent 6,28% des personnalités figurant dans le dictionnaire mentionné ci-dessus. Il semblerait qu'à la différence des pasteurs et des théologiens protestants, les rabbins occupent une place privilégiée (27% du total) par rapport aux laïcs.

10 Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, 2, L'Alsace, sous la direction de Bernard VOGLER, Paris, 1987.

En dépit de l'importance accordée au facteur confessionnel dans le NDBA, l'historien ne manque pas d'être surpris par le nombre élevé de personnes pour lesquelles il n'est pas fait mention de référence religieuse. Toutefois, s'agissant avant tout de biographies de personnages appartenant à la période postérieure à 1789 et dont une proportion non négligeable arrivent de vieille France, on peut supposer que ces données n'ont pas été communiquées.

La répartition géographique

Après l'étude du facteur confessionnel, examinons l'origine géographique des personnages retenus. Elle est connue dans plus de 80% des cas (81,86% très précisément). Dans un dictionnaire consacré à l'Alsace, il paraît logique que la très grande majorité des individus cités soient originaires des deux départements alsaciens (65,7% du total des lieux connus).

La répartition numérique des notices favorise le Bas-Rhin, qui draine près des deux tiers des entrées (65,02%), alors que du point de vue démographique, les proportions avoisinent 60% pour le Bas-Rhin contre 40% pour le Haut-Rhin. Les trois grandes villes sont nettement privilégiées. Les 463 personnes nées à Strasbourg représentent près de la moitié (47,34%) des Bas-Rhinois et près du tiers (30,78%) de l'ensemble des Alsaciens nés sur place, alors que la population de la ville constitue selon les époques de 10 à 16% de celle de l'Alsace. Le nombre des Colmariens et des Mulhousiens, qui est du même ordre, reste beaucoup plus modeste. La préfecture du Haut-Rhin réunit le cinquième des biographies de Haut-Rhinois (102 entrées, 19,39%), la métropole industrielle guère plus (113 occurrences, 21,48%). Réunis, les pourcentages colmariens et mulhousiens forment 40,87% de l'ensemble haut-rhinois, mais ils restent inférieurs au total strasbourgeois. Strasbourg, Colmar et Mulhouse représentent 45,07% du total alsacien. La domination incontestable que ces trois villes, aux personnalités aussi affirmées que différentes, exercent sur l'histoire de l'Alsace a longtemps conduit l'historiographie régionale à les privilégier au détriment du reste de la région.

Seules deux villes moyennes occupent une place relativement importante: Sélestat (62 mentions) et Haguenau (35 citations). La représentation des autres chefs-lieux d'arrondissement reste beaucoup plus modeste, surtout après déduction des maires et conseillers généraux, qui sont au nombre de 17 pour Ribeauvillé, 14 pour Altkirch et Thann, 21 pour Wissembourg, 18 pour Saverne et 12 pour Molsheim. Parmi les bourgades chefs-lieux de canton n'émergent, en raison d'un passé urbain très affirmé que Barr, Obernai, Soultz (à orientation viticole), Bischwiller et Wasselonne (à vocation industrielle), ou encore Bouxwiller (à dominante tertiaire).

La dispersion géographique, très marquée, se trouve confirmée par le relevé de 283 communes expressément citées (soit 31,44%), sur les 903 que comptent les deux départements alsaciens. Bien des bourgs et quelques villages font figure de véritables réservoirs de vocations religieuses, militaires, enseignantes, littéraires et artistiques aussi, quoique dans une moindre mesure. On relève en effet nombre de familles de pasteurs et d'instituteurs ayant joué un rôle déterminant dans la constitution de l'intelligentsia alsacienne. Délicate à mener, l'analyse géographique laisse pourtant paraître quelques points forts dans le Bas-Rhin avec le Vignoble et la région du nord-ouest (Niederbronn et le pays de Hanau), qui sont également présents dans le volume du Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine consacré à l'Alsace. On peut leur adjoindre les cantons plus isolés de Bischwiller, Brumath, Hochfelden et Benfeld. A l'inverse, trois zones rurales fournissent très peu de personnalités, l'Outre-Forêt, l'Alsace bossue et quelques cantons forestiers demeurés longtemps très pauvres (Marmoutier, Villé et Saales). Dans le Haut-Rhin, seul le piémont viticole est, à l'image du monde religieux, fortement représenté, alors que les vallées vosgiennes, le Sundgau et la zone rhénane apparaissent fort peu.

Les Français d'Outre-Vosges semblent relativement nombreux (468 occurrences, soit 20,44%). Un cinquième du total des biographies leur sont consacrées. Amorcée au XVI^e siècle, cette immigration de langue française, reprend sous Louis XIV¹¹ pour s'intensifier après 1789 et surtout après 1918. Parmi les arrivants, on note, en particulier, la présence au XVIII^e siècle de nobles et de membres du Conseil souverain¹², qui seront relayés aux siècles suivants par des hauts fonctionnaires, des officiers et des universitaires. Nous recensons 75 départements représentant 80% de l'ensemble des départements français. Toutefois, le centre de gravité de cet ensemble reste constitué par les quatre départements lorrains. La Moselle (65 entrées, avec notamment Metz et Phalsbourg), la Meurthe-et-Moselle (24 mentions), les Vosges et la Meuse (avec respectivement 19 et 11 apparitions), et enfin le Territoire de Belfort (59 occurrences, dont plus de la moitié pour le seul chef-lieu), qui n'a été détaché de l'Alsace qu'en 1871, et qui donc jusqu'à cette date, entre dans le champ géographique couvert par le NDBA. Ensemble, ces cinq départements envoient 38% des Français d'Outre-Vosges. Les autres départements apparaissent très faiblement représentés. L'on note toutefois quelques exceptions: le Doubs (20 citations), où des liens anciens unissaient Montbéliard avec l'Alsace et Strasbourg, la Côte d'Or (12 mentions), les Ardennes, le Nord et le Pas-de-Calais (respectivement 9, 8 et 9 entrées), le Rhône (8 occurrences) et surtout Paris (53 apparitions), dont la prestation s'explique par la nomination de cadres supérieurs parisiens en Alsace et par la présence d'une importante colonie alsacienne à Paris, fortement renforcée après 1870 par l'arrivée de personnes ayant opté pour la France.

Les Allemands apparaissent presque deux fois moins nombreux que les Français d'Outre-Vosges. L'immigration germanique, très forte jusqu'au XVII^e siècle dans le cadre de l'Empire, s'est poursuivie à un rythme moins soutenu au XVIII^e siècle, avant de connaître une nouvelle et forte impulsion entre 1871 et 1918¹³. On recense en effet de nombreux fonctionnaires, universitaires et hommes d'affaires venus s'installer en Alsace à l'époque du Reichsland, comme il ressort du tableau ci-dessous.

Répartition géographique des Allemands

Pays de Bade	39
Wurtemberg	26
Bavière	24
Palatinat	23
Sarre	3
Rhénanie	29
Hesse	22
Saxe	7
Thuringe	6
Silésie (avant 1945)	7
Berlin	6
Allemagne du Nord	21

11 Simone HERRY, *Une ville en mutation: Strasbourg au tournant du Grand Siècle. Société militaire et société civile de langue française dans la ville libre et royale de Strasbourg, d'après les registres paroissiaux, les registres de bourgeoisie et les actes notariés (1681-1702)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996.

12 François BURCKARD, *Le Conseil souverain d'Alsace au XVIII^e siècle représentant du roi et défenseur de la province*, Strasbourg, Société savante d'Alsace (Collection «Recherches et Documents», 53), 1995. Georges LIVET et Nicole WILSDORF, *Le Conseil Souverain d'Alsace au XVII^e siècle*, collection Recherches et Documents, 58, Publications de la Société Savante d'Alsace, Strasbourg, 1997.

13 Cf. François UBERFILL, *La Société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Publications de la société Savante d'Alsace, 2001.

Les Badois constituent de loin le plus gros contingent d'Allemands (18% des effectifs germaniques). L'intensité des relations humaines dans la vallée du Rhin supérieur se trouve ainsi confirmée. Notons que près du quart des Badois (parmi lesquels on relève cinq Brunck et deux Chauffour), sont nés dans la seule ville de Breisach. Le second groupe, par ordre d'importance numérique (12% des entrées d'Allemands), est celui des Souabes. Le tiers de leur contingent apparaît constitué de natifs de Stuttgart (au nombre de quatre) et de Schwäbisch Gmünd (quatre membres de la famille du peintre Hans Baldung Grien). Installés dans l'espace géographique qui deviendra le royaume de Wurtemberg en 1806, les Souabes, contraints de végéter sur des terres pauvres, perçoivent l'Alsace d'avant 1618 comme une région riche et accueillante. D'autant que les ducs de Wurtemberg y possèdent des domaines, dont la seigneurie de Riquewihr constitue le fleuron, et que des liens permanents unissent l'Alsace et le Wurtemberg du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française. Le royaume de Bavière affirme sa présence par l'intermédiaire de nombreuses localités. Il en va de même du Palatinat, grâce aux possessions alsaciennes des Wittelsbach (Électeurs palatins), à la ville de Landau (qui fait partie intégrante de l'Alsace jusqu'en 1815 et fournit trois notices, dont celle de Georges Frédéric Dentzel, pasteur puis député), et à l'annexion du Palatinat à la France de 1794 à 1814. Ces quatre espaces, proches géographiquement, constituent la moitié des effectifs germaniques.

La Rhénanie, qui fait partie de la Prusse de 1815 à 1918, constitue elle aussi un bloc important (14% des entrées), d'où se démarquent Cologne et la cité mosellane de Bernkastel (respectivement cinq et quatre mentions). Les personnes qui font l'objet d'une biographie sont soit nées pendant la période d'intégration de la rive gauche du Rhin à la France (citons par exemple Joseph et Marie Antoine Eggs, natifs de Bernkastel, où leur père, un Strasbourgeois, exerçait la fonction de greffier de justice de paix de 1806 à 1810), soit sont des fonctionnaires prussiens arrivés en Alsace après 1871, à l'instar d'Otto Back, maire de Strasbourg entre 1873-1880 et 1886-1906.

Les autres régions allemandes sont beaucoup moins présentes, exception faite de la Hesse, dont émergent en particulier Mayence (quatre mentions) et Fulda (trois citations), de Berlin et de l'Allemagne du Nord.

Modeste, le contingent suisse constitue 1,74% de l'ensemble des nationalités représentées. Un peu plus de la moitié des Helvètes arrivent des trois cantons proches de Bâle (13), Berne (6) et du Jura (4). Ils exercent des activités très variées. On recense par exemple plusieurs industriels (Jean-Henri Bourcart, Henri et Charles Blonay, ingénieurs chez Dietrich, l'ancêtre des Burrus et celui des Renouard de Bussierre), quatre bénédictins, Benjamin Constant, les deux érudits Dasypodius au XVI^e siècle et trois membres de la dynastie des imprimeurs Decker.

Les personnes originaires d'autres États (64, soit 2,79%) ne sont guère nombreuses. Quatre pays se détachent: l'Italie et la Belgique (9 mentions), l'Autriche et les Pays-Bas (7 citations). Les autres pays européens ne sont présents qu'à dose infinitésimale par l'intermédiaire notamment de fils de diplomates (André Chénier, poète né à Constantinople, officier en garnison à Strasbourg pendant un an en 1782-1783, guillotiné à Paris en 1794) ou d'Alsaciens installés à l'étranger (Jean Boeckler à Stockholm, Ernest Coze en Russie). On trouve aussi des professeurs étrangers enseignant à l'université de Strasbourg, entre 1872 et 1918 (Bernhard Brunck, un philologue néerlandais, Adalbert Czerny, un professeur de pédiatrie né en Galicie, Georg Dehio, un historien d'art né à Tallin), ou des hommes politiques ayant joué un rôle au Conseil de l'Europe (tels les Anglais Winston Churchill et Lewis Edwards). Neuf personnes sont nées hors d'Europe, dans les anciennes colonies françaises dont l'Algérie, Madagascar et Papeete qui apparaissent successivement trois, deux et une fois, au Brésil, aux États-Unis et au Japon (une mention). On compte parmi elles des fils de diplomates français (Pierre Clostermann, originaire du Brésil), de militaires en garnison aux colonies (Louis Dartein en Algérie) ou de missionnaires (les frères Edmond et André Brunci à Madagascar, Marc Brunschweiler au Japon, et Paul Ahne à Papeete).

La répartition socioprofessionnelle

Si un classement géographique ne donne pas lieu à trop d'interrogations, mis à part la question des variations de frontières, il n'en va pas de même de la répartition socioprofessionnelle, qui pose deux problèmes majeurs. Outre le fait que le sens des mots varie au cours des siècles, un nombre non négligeable d'individus exercent deux ou trois métiers, simultanés ou successifs, voire davantage. Nous avons relevé ces professions, au moins pour les trois principales, et nous les avons classées en seize rubriques. Le total supérieur de 1,37 point au nombre des notices (3837 pour 2796) résulte de la multiplicité des réponses.

Trois rubriques se détachent: les domaines politique, religieux et économique, qui fournissent à eux seuls 41% de l'ensemble des personnalités relevées.

Répartition socioprofessionnelle

Monde religieux	532	13,86%
dont Catholiques	392	73,6%
Protestants	115	21,6%
Juifs	25	4,6%
Monde Politique	526	13,63%
Monde économique	517	13,4%
Monde artistique	378	9,84%
Vie littéraire	307	8,0%
Serviteurs de l'État	303	7,89%
Armée	274	7,14%
Enseignement supérieur	229	5,96%
Enseignement primaire et secondaire	208	5,42%
Médecine et Sciences	152	3,96%
Milieu juridique	140	3,64%
Magistrature	61	1,58%
Imprimerie et édition	45	1,17%
Syndicalisme	30	0,78%
Divers	138	3,59%

Arrivé en tête de ce classement socioprofessionnel, le monde religieux affiche une répartition confessionnelle proche de la réalité sociologique, avec près de 14% des occurrences. Sa représentation dans le NDBA est toutefois très inférieure à celle qui est la sienne dans le dictionnaire de Sitzmann de 1909¹⁴, où il détient une part prépondérante, puisqu'il constitue près de la moitié des entrées avec les militaires.

Du côté catholique, séculiers et réguliers représentent l'un et l'autre un quart des mentions (respectivement 158 et 145 entrées). De nombreux prêtres doivent leur sélection à leur rôle de gestionnaire (Joseph Brunissen, directeur du Mont Sainte-Odile, Jean-Baptiste Bacher, supérieur de la congrégation de Ribeauvillé), à leur activité sociale (Joseph Cetty), à leur importance à l'évêché (Marcel Achon de Saint-Alyre, François Birgy), à leur qualité de journaliste (Charles Braun, Joseph Axinger), ou de journaliste et d'homme politique (Nicolas Delsor et Charles Didio), d'historien aussi (Aloyse Bangratz, Joseph Brauner, Medard Barth, Joseph Clauss) voire de savant (Paul Bucher en égyptologie). Les réguliers appartiennent à divers ordres, en particulier aux jésuites (Jacob Balde, Baltus, Josse Coccus, Johann Jacob Baegert, Jean Dez) et aux capucins (Joseph Antoine, François Chrétien). Le nombre des évêques est

14 Cf. note 8.

élevé en raison de l'importance numérique des missionnaires. Plusieurs dizaines d'entre eux sont en effet devenus évêque ou préfet apostolique. En fait, sur les 3000 missionnaires alsaciens connus, ceux qui font l'objet d'une biographie sont principalement des prêtres occupant une position dans la hiérarchie, tels Jérôme Adam, Martin Adam, Edouard Baur et Valentin Dreyer. Si les prêtres qui se sont imposés en tant que théologiens (nous en recensons sept, dont Emile Amann ou Albert Ehrhard), semblent réduits à la portion congrue, le nombre des saints (8), dont saint Arbogast et sainte Attale, paraît très honorable.

Les protestants sont essentiellement représentés par des pasteurs. On en recense 91 contre 158 prêtres, alors qu'il y a quatre fois plus de prêtres desservants de paroisses que de pasteurs. Certains ont joué un rôle important. C'est le cas notamment des historiens Jean Adam et Alfred Erichson dans le domaine des publications, ou de Charles Bartholme, en poste dans la paroisse réformée du Bouclier. Les théologiens issus des milieux universitaires sont plus nombreux (22). On relève parmi eux quelques grands savants à l'image de Gustav Anrich, Jean Laurent Blessig, Jean-Frédéric Bruch, Oscar Cullmann, Chrétien Bartholmess ou Jean-Daniel Benoît. Dans les missions, on peut citer le nom de Paul Berron et dans un secteur spécialisé, comme l'apiculture, celui de Frédéric Bastian.

Les représentants du judaïsme sont presque exclusivement des rabbins (18). On relève en particulier quatre Bloch (Armand, Isaac, Joseph et Moïse), deux Carmoly, Arnaud Aron, Jules Bauer, Moïse et Simon Debré ou Abraham Deutsch.

Avec plus de 13% des entrées, les politiques occupent une place de choix dans ce classement socioprofessionnel. On dénombre en effet 90 parlementaires, 153 maires, 152 conseillers généraux, 38 préfets et sous-préfets et 90 «autres», principalement des hommes politiques détenteurs de mandats divers tels ceux de conseiller de préfecture, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire. L'importance de ce groupe est, il est vrai, due en partie à la décision de la commission d'inclure systématiquement les préfets, les parlementaires, les conseillers généraux et les maires des grandes villes depuis 1800, qui sont assez nombreux. Signalons à titre d'exemple que les seuls parlementaires représentent un total de 462 personnes depuis 1789 jusqu'en 1995 pour les deux départements.

Le milieu économique constitue le troisième pôle important de cette répartition socio-professionnelle. Il est composé pour plus du quart d'industriels (143). Deux grandes familles, les Dietrich (13 représentants) et les Dollfus (21 membres) inspirent à elles seules près du quart (23%) des notices. Si le NDBA met en valeur de nombreuses familles (les Amos, les Bary, les Bian, les Blech, les Bourcart, les Burrus, les Coulaux et les Engel), il ne néglige pas pour autant les individualités, telles Albert Auberger, industriel, président ou administrateur d'organismes d'État et de la région, ainsi que de sociétés privées. L'on n'ignore pas la place que tient l'industrie en Alsace dès le XVIII^e siècle, du fait de la présence de nombreux entrepreneurs, qui ont fondé une dynastie, tant dans l'industrie textile, mécanique et alimentaire que chimique ... sans oublier les maîtres de forge, parmi lesquels on peut citer les d'Anthès, les Bornèque et les Champy.

Le secteur du commerce et des transports est également bien représenté (93 occurrences). Dans le commerce s'illustrent par exemple Jules Beck, Théophile Bader, Charles Frédéric Eissen et la famille Andlauer. Parmi les hommes d'affaires on peut citer François Barth et Jacques Frédéric Bartholdi.

La production minière, principalement celle du fer et du cuivre, constitue une part modeste du secteur primaire (75 notices). Du monde agricole émergent quelques grands propriétaires, agriculteurs (les frères Jean et Michel Bastian) ou viticulteurs (Frédéric Boeckel, Léon et Emile Beyer et la famille Dopf), et des agronomes (Théodore de Castex). Certains de ces hommes s'engagent dans la voie de la modernisation (Jean Thiébaud Barthelmé, André et Michel Buhart) ou dans une activité annexe, comme la peinture. C'est ainsi qu'au XX^e siècle on compte parmi ces ruraux de nombreux peintres populaires comme Jacques Dutt. D'autres, au contraire, entrent en politique (Jean-Philippe Bapst).

L'artisanat, réputé pour son respect des méthodes traditionnelles et la solide formation de ses membres depuis le XIX^e siècle, jouit d'une grande notoriété en Alsace. Comme tel, il occupe une place intéressante dans ce classement socioprofessionnel (88 occurrences). Il regroupe des représentants de métiers très divers allant des meuniers (François Albrecht) aux potiers d'étain (3 Bergmann, 4 Borst). On peut mentionner également la présence d'un armurier (Antoine Chassepot), d'un pâtissier (Philippe Artzner), celle de l'inventeur du pâté de foie gras à la Contades (Jean-Pierre Clause) et la dynastie des fondeurs de cloches Edel (8 entrées).

La fréquence d'apparition des autres rubriques, limitées en fait à l'époque contemporaine, ne semble pas plus régulière. C'est le cas en particulier des ingénieurs (38 en chiffres absolus), dont Louis Badré, Emile Beringer et Edouard Beugniot, des représentants des milieux financiers et bancaires (31 entrées), parmi lesquels on peut citer Alfred Renouard de Bus-sierre, René Debrix et Jean Auguste Ehrmann, des administrateurs de sociétés (26 mentions).

Toutes les autres catégories demeurent au-dessous du seuil des 10%, y compris le milieu artistique (378 références, 9,84%). Les peintres, au nombre de 149, doivent-ils leur surreprésentation à l'existence de trois recueils biographiques sur les artistes peintres alsaciens de 1800 à 1982? On relève parmi eux quelques célébrités: Hans Baldung-Grien, Gustave Brion, Gustave Doré, Xavier Bronner, Lucien Blumer et Henri Bock. La musique sacrée et profane, qui s'épanouit en Alsace depuis le XVIII^e siècle, est bien représentée, tant par des compositeurs que par des interprètes (84 personnes). Rappelons les noms de Jean-Louis Adam, Paul Bastide, Fernand Barlow, Wolfgang Dachstein, Marie-Joseph Erb et des Callinet, célèbre dynastie de facteurs d'orgues. Suivent les sculpteurs et les architectes (66 citations), une cohorte d'artistes divers (60 entrées) et les représentants du monde du théâtre (19 indications). Les sculpteurs s'illustrent notamment par l'intermédiaire de Hans Arp, Frédéric Auguste Bartholdi et François Carabin, les graveurs par les frères Abraham et Pierre Aubry, les architectes par Pierre-Valentin Boudhors, Emile Bœswillwald, Jean Conrath, Fritz et Richard Beblo et Paul Bonatz, les céramistes, qui pratiquent une spécialité fort appréciée dans la région par Théo Deck et Léon Elchinger, et les photographes par Adolphe Braun.

Dans les milieux intellectuels et littéraires (307 entrées, 8%) on recense des écrivains et des poètes (au nombre respectivement de 93 et de 45) aux noms prestigieux (Erckmann-Chatrion, Maxime Alexandre, Paul Barthololy et Hans Abel), qui illustrent la tradition alsacienne d'avant 1939. Les intellectuels sont eux aussi légion (116), tant les historiens, traditionnellement nombreux en Alsace (Jacques Baquol, Medard Barth, Jean Guillaume Baum, Joseph Clauss et Léon Dacheux), que les archéologues (Emile Audiguier et Christian Maurice Engelhardt) et les orientalistes. Les journalistes enfin (38 mentions), dont Charles Boersch, Léon Boll, Paul Bourson, Emile Erhard et Emile Edighoffen mettent leur talent au service de la presse locale et nationale.

La cohorte des serviteurs de l'ancien régime (196 personnes) se compose d'officiers au service du roi, des seigneurs ou des villes (préteurs royaux, baillis, prévôts, greffiers ou syndics), et pour la période médiévale, de ministériels. Après 1800, les fonctionnaires retenus sont relativement peu nombreux (79). Quelques Alsaciens (28 exactement) entrent dans la carrière diplomatique, à l'instar de Gustave de Cohorn, Jean Christian Bartenstein et Jean d'Anstett en Russie.

L'armée, qui regroupe 274 individus dont 124 généraux, représente 7,14% des effectifs d'ensemble. Alors que le dictionnaire d'Edouard Sitzmann privilégiait le secteur militaire, la commission du NDBA revient à davantage de mesure et donne là une nouvelle preuve de son souci de diversifier ses choix. Le bilan confirme toutefois l'attrait qu'exerce l'armée sur de nombreux jeunes Alsaciens, de la Révolution jusqu'après 1945. La réussite professionnelle, l'ascension sociale des appelés ou des volontaires qui ont fait carrière sous les dra-

peaux contribuent au rayonnement de la légende napoléonienne de 1815 à 1870. Ces facteurs incitent également bien des jeunes gens à s'engager dans l'armée française entre 1871 à 1914. On note par ailleurs une proportion élevée d'Alsaciens dans le corps des officiers durant cette période. Ajoutons enfin que les généraux (Amey, Atthalin, Louis Jacques de Coehorn) constituent près de la moitié de l'ensemble des militaires (124 hommes).

Vient ensuite l'enseignement, universitaire, secondaire et primaire. Le relevé des professeurs d'université (près de 6%) favorise au premier chef les lettres et sciences humaines (plus du tiers des effectifs), domaine dans lequel se sont illustrés Ernest Beyer, Eugène Cavaignac et le philologue Frédéric Bergmann. La médecine (avec Ehrmann, trois Coze et Gonthier d'Andernach) et le droit (Jean-Georges Arnold, François Ditterich, Raymond Carré de Malberg) ne sont pas absents. Après avoir donné de grands savants au XVIII^e siècle et connu des heures de gloire à l'époque du Reichsland, l'université continue de former et d'accueillir des chercheurs et des enseignants de qualité. Les professeurs en activité entre 1810 et 1870 bénéficient depuis peu d'une notice biographique¹⁵.

Les milieux scolaires rassemblent principalement des professeurs de l'enseignement secondaire, dont Emile Baas, Henri Adrian, Edmond Baudiffier et Jean Braun. Des instituteurs aussi, qui se sont illustrés en général dans un domaine différent de celui dans lequel ils exercent leurs fonctions, comme le syndicalisme (Emile Bacher, Joseph Bernhard), la poésie (Alphonse Pflieger) ou la musique (Georges Dub). Dans le domaine de la culture ont œuvré des archivistes (Paul Adam, André Burg, Jean Brucker et Léon Bachmeyer), des bibliothécaires ou des conservateurs (Karl Barack, Paul Ahne, Jacques Betz et Julius Euting), et pour la période antérieure, des humanistes (Jacob Bedrot, Otto Brunfels, Sébastien Brant) et des chroniqueurs (Closener, Balthasar Beck).

Parmi les scientifiques ayant exercé avec succès leur talent hors de l'université, figurent notamment des médecins (112), quelques pharmaciens (15) et des savants venus des sciences dites exactes (31), tels Jean-Baptiste Boussingault et Léonard Baldner.

Issus du milieu des juristes et de la magistrature, des personnalités de grande compétence apparaissent, au nombre desquels on compte 62 avocats, 53 hommes de loi, 25 notaires et 58 magistrats. Parmi ces derniers on relève trois Corberon, trois Brunck, François de Boug et Félix Carré de Malberg. Des rangs des avocats émergent quatre Chauffour, trois Antonin, Alfred Betz et Edmond Bischoff.

Dans les catégories faiblement représentées, citons les imprimeurs (40 citations), dont la réputation n'a d'égale que la qualité. Evoquons en particulier pour le XVI^e siècle, les noms de Heinrich Eggstein, Thomas Anshelm, Cammerlanger, puis aux XVIII^e et XIX^e siècles la dynastie Decker (10 représentants) et le lithographe Godefroy Engelmann. Les syndicalistes (30 entrées) tels Joseph Beck, Charles Bieth, Lucien Bonn, Eugène Ebner et Charles Dillinger sont cantonnés au XX^e siècle.

La rubrique «divers» regroupe les nobles (60 personnes), les inclassables et des catégories très peu nombreuses, qu'il s'agisse des mécènes (Albert Blum, Frédéric Engel-Dollfus) ou des sportifs, comme le boxeur Armand Apell ou le basketteur Christian Baltzer.

Cette étude, quoique limitée aux dix premiers cahiers du NDBA, c'est-à-dire près de 20% du total, confirme la diversité des thèmes abordés à travers le choix des biographies et l'importance respective des principaux secteurs d'activité. Cette entreprise apporte une riche brassée d'informations sur l'histoire générale de l'Alsace, notamment sur deux périodes: la Révolution et les années de 1870 à 1945. C'est une œuvre majeure des historiens de l'Alsace des années 1980 au début des années 2000. Elle contribue à donner une image dynamique des hommes et des femmes qui ont fait l'Alsace durant 1500 ans.

15 Georges LIVET, L'Université de Strasbourg de la révolution française à la guerre de 1870. La rencontre avec l'histoire, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996.